

La construction de ces routes coûtait très cher, aussi les voyages par diligence étaient onéreux autant que fatigants. Vers 1850, quelques points du centre d'Ontario étaient encore inaccessibles aux véhicules. Cependant, au cours des années suivantes, les méthodes de construction se perfectionnèrent, ce qui eut pour effet de réduire les dépenses et d'augmenter la résistance et la durée des routes. La diffusion de l'automobilisme fut un facteur de premier ordre à cet égard. Dans les anciennes provinces de l'est, on s'est préoccupé d'améliorer les routes existantes et de construire de grandes voies permettant le trafic entre les cités; dans les provinces de l'ouest on dut remplacer les pistes et sentiers de la prairie et de la montagne par des routes à l'usage du tourisme moderne aussi bien que des charrois.

Nous donnons ci-dessous un tableau résumant la situation de la voirie au Canada. Si l'on considère que dans l'ensemble de la Puissance il n'y a que 25 habitants par mille de route et qu'il existe en moyenne un mille de route par 9 milles carrés de terre, on se rendra compte de l'immensité du problème à résoudre. Une population minime disséminée sur une vaste étendue constitue un obstacle formidable à surmonter.

### 33.—Classification et longueur des routes du Canada au 31 décembre 1929.<sup>1</sup>

Provinces.	Non-améliorées.	Améliorées.	Gravier.	Maca-dam à l'eau.	Maca-dam bitumineux.	Béton bitumineux.	Béton de ciment.	Total.
	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.	milles.
Ile du P.-Edouard.	2,466-0	1,089-0	90-0	-	-	4-7	-3	3,650-0
Nouvelle-Ecosse...	7,756-9	3,435-0	3,321-9	30-2	6-3	-	-	14,550-3
Nouv.-Brunswick..	4,340-0	3,889-0	3,581-0	-	15-0	-	-	11,825-0
Québec.....	20,575-9	339-9	10,155-8	1,356-7	178-6	327-8	105-6	33,040-3
Ontario.....	-	24,210-1 <sup>2</sup>	36,053-9	2,806-4	1,277-7	442-2	1,304-2	66,102-5 <sup>3</sup>
Manitoba.....	21,400-0	1,784-0	2,437-0	-	-	25-0	-	25,646-0
Saskatchewan.....	63,696-0	87,764-0	840-0	-	-	-	-	152,300-0
Alberta.....	45,584-0	16,000-0	842-0	-	-	-	-	62,426-0
Col. Britannique...	-	13,572-6 <sup>4</sup>	6,192-8	155-9	436-3	115-5	40-0	20,519-9 <sup>4</sup>
<b>Total.....</b>	<b>165,818-8</b>	<b>152,083-6</b>	<b>63,514-4</b>	<b>4,349-2</b>	<b>1,913-9</b>	<b>915-2</b>	<b>1,450-1</b>	<b>390,060-0</b>

<sup>1</sup>Au Manitoba, l'année se termine le 30 avril et en Colombie Britannique le 31 mars 1929.

<sup>2</sup>Comprend quelques routes de terre non améliorées.

<sup>3</sup>Comprend 8 milles d'autre genre.

<sup>4</sup>Comprend 6-8 milles d'autre genre.

**Voie moderne.** — La construction de nouvelles routes et l'amélioration de celles existantes présentent un intérêt tellement général que plusieurs organisations se sont créées dans le pays, dans le but de conseiller et d'aider les différents gouvernements dans l'accomplissement de cet œuvre. La plupart des provinces possèdent des associations dites de bonnes routes, lesquelles, collaborant avec les clubs d'automobilisme, s'efforcent de faire une utile propagande parmi la population des campagnes en vue d'obtenir sa coopération. Les revenus provenant des taxes provinciales sur les automobiles et la gazoline sont généralement attribués à la construction et à l'entretien des grandes routes. Ainsi, au cours de l'année fiscale terminée le 31 octobre 1929, l'Ontario a pu dépenser en construction et réparation de routes la somme de \$19,500,000, le revenu de la taxe des automobiles, de la gazoline, etc., donnant \$17,000,000.

**Législation fédérale.** — Une loi de 1919, chapitre 54 des statuts, autorise le gouvernement fédéral à dépenser \$20,000,000 au cours des cinq années suivantes, pour la création de nouvelles routes et l'amélioration des anciennes. Aux termes de cette loi, chacune des provinces reçoit annuellement, durant cinq ans, \$80,000,